

# Carcéropolis

Renaud De Heyn

Initialement paru  
à l'automne 2016 dans le n°40 de la revue XXI.  
Tout droits réservés à l'auteur  
~ Renaud De Heyn ~

En raison de la surpopulation en prison, en 2008, le ministre de la Justice belge initie un master plan afin de remplacer et augmenter le parc carcéral existant. Depuis des années, la Belgique est condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour ses conditions carcérales catastrophiques.



Février 2016. Prison de forest, Bruxelles.



Depuis l'affaire Dutroux en 1996, la justice belge s'est durcie. Entre les années 1980 et 2009, les libérations conditionnelles plus tardives, les peines plus sévères, l'augmentation et l'allongement des détentions préventives ont doublé la population carcérale.

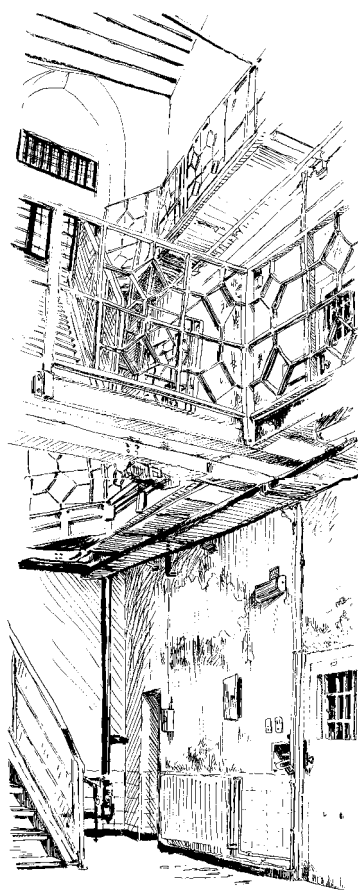


La capacité de la prison de forest est de quatre cents places. La population y est parfois montée jusqu'à sept cent cinquante détenus.

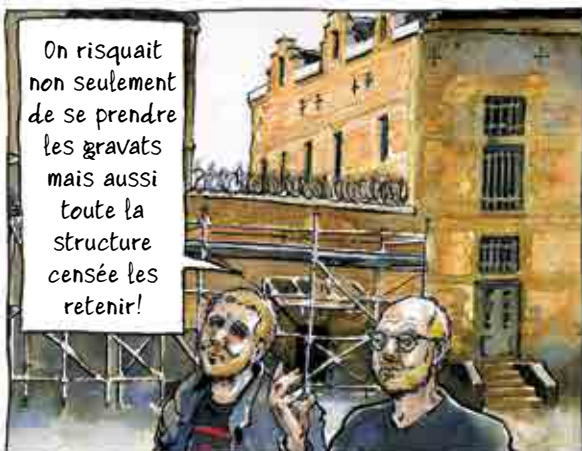
En 2016, les dix mille places des prisons belges sont occupées par onze mille personnes dont un tiers n'ont pas encore été jugées.



Suite à des rapports particulièrement alarmants, une loi votée en 2005 a tenté de diminuer le traumatisme carcéral en octroyant davantage de droits aux détenus. Mais, en 2016, un nouveau rapport fait état de trois cents morts dans les prisons belges entre 2008 et 2014. Essentiellement des suicides.

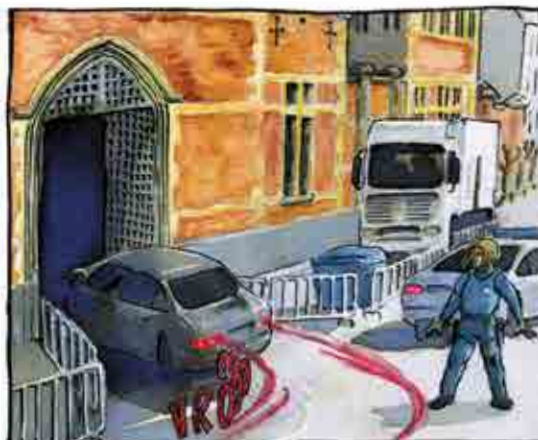








La décision de fermer la prison de Forest a été prise il y a trente ans. Elle est toujours en service, mais l'État n'y a plus effectué la moindre rénovation.



Les prisons de Bruxelles ne sont actuellement qu'à quelques minutes du palais de Justice.



C'est à l'automne 2014 que j'entends parler pour la première fois du projet de prison de Haren. Des gens cultivaient des patates et campaient sur le terrain. J'étais curieux de savoir pour quelles raisons on pouvait s'opposer à une amélioration des conditions carcérales.



C'est le plus grand espace de nature sauvage de Bruxelles, ici.

Alors que Haren est coincé entre le dépôt de la Stib\*, la gare de triage d'Infrabel, l'otan ...



\*société des transport en commun de Bruxelles



Et ça.



Ils veulent nous mettre cette mégaprison qui occupera 18 ha sur les 17 de la friche du Keelbeek !



Ils vont nous enlever le peu qu'il nous reste !

On a rentré une demande de classement comme réserve naturelle.

Elle a été balayée d'un revers de la main.



La protection de l'environnement est une urgence et le mécontentement des riverains est compréhensible...



Mais...

Est-ce que le problème des conditions de vie des détenus n'est pas plus important ?



Le problème en prison, c'est la surpopulation.

C'est la politique carcérale qu'il faut changer !

Pas construire de nouvelles prisons.





Le bourgmestre a informé les Harenois en 2010 d'un projet de prison de trois à quatre cents places sur le site d'une usine désaffectée, à la limite de la friche du Keelbeek, sans qu'il n'y ait eu d'opposition notable. C'est par la presse que les habitants apprennent que la prison est prévue pour mille deux cents détenus et occupera l'ensemble du Keelbeek. Le bourgmestre, qui vient pourtant de signer l'accord avec le gouvernement, assure aux habitants que "lui vivant, la mégaprison ne se construira pas".

Alertée par les Harenois, l'association Inter-environnement Bruxelles met un an pour obtenir des informations fiables. C'est la plus grande prison de Belgique qui doit être construite dans un partenariat public-privé. Une dizaine d'associations, dont Bruxelles laïque, l'Observatoire international des prisons, l'Association syndicale des magistrats, des mouvements écologistes et un comité de riverains se mobilisent pour créer la "Plate-forme pour sortir du désastre carcéral" et partager les informations.



En décembre 2014, le campement du Keelbeek rejoint le réseau des ZAD (zone à défendre), une première en Belgique. La Plate-forme, quant à elle, s'organise pour opposer au projet les recours juridiques et démocratiques.

Sensibilisé par le danger de la privatisation carcérale, je reviens au campement en mars 2015.









Mais ils veulent construire une prison géante sur une terre arable !



Il faut préserver les terres agricoles autour des villes !

Pour préserver la consommation locale !



Houlà.  
De la grêle !



De plus, Haren est difficile d'accès.

Comment feront les familles de détenus pour les visites ?



C'est difficile de subir l'incarcération d'un proche.

Alors qu'elles sont innocentes, les familles perdent un revenu, un parent, doivent trouver le temps des visites...



Elles sont souvent dans des situations précaires.



Ces visites sont tellement importantes pour le détenu.

La famille est la motivation principale à la réinsertion.



Ils ont posé des clôtures il y a quinze jours.

Depuis, de nouveaux riverains sont venus nous féliciter, nous offrir leur aide.



Et puis... Ça doit être le vent ou les lapins...

Mais ces clôtures ne sont vraiment pas solides et plein d'arbres ont été replantés...

Ahahah !

Au printemps 2015, le campement du Keelbeek accueille de plus en plus de monde. Les événements festifs se multiplient et participent au financement des frais d'avocats.

J'ai créé l'association Respire qui fait partie de la Plate-forme pour sortir du désastre carcéral.



J'ai entamé les procédures juridiques contre la construction de la prison.

Je préfère continuer à croire au système démocratique et à ses recours plutôt que de me coucher devant les bulldozers...



Mais l'un n'empêche pas l'autre !


L'enquête publique est en cours. La ville va devoir remettre un avis.



Il ne sera pas contraignant, mais s'il est négatif, c'est un sacré avantage !

La Régie des bâtiments tente régulièrement d'effectuer des travaux et des études préliminaires au chantier.

Ce chauffeur de bulldozer a appelé son patron qui s'est énervé et a contacté la police.

Comme d'habitude, les flics ont constaté l'absence de permis et donc que le bulldozer devait repartir...

Ahahah !



Le chauffeur est venu boire un café et nous a dit que la carotteuse devait venir demain.

VROOO



ALERTE !



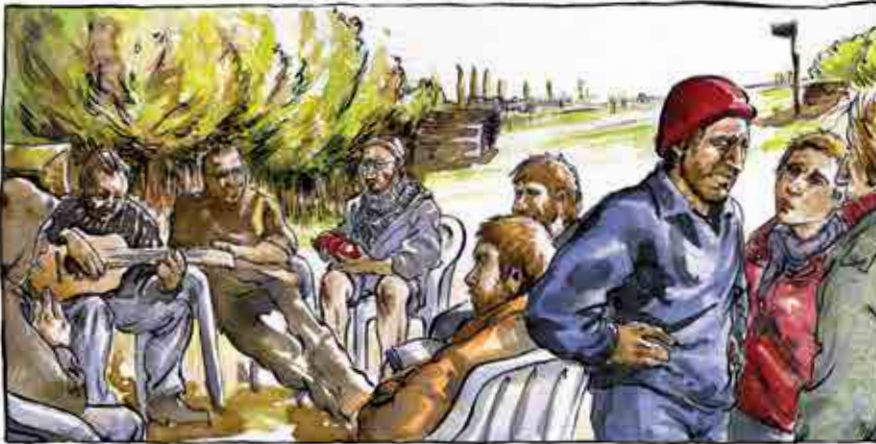
LA CAROTTEUSE EST LÀ !



La carotteuse et les géomètres n'ont pas besoin de permis. Mais ils sont dans l'obligation de laisser le terrain intact.



Malgré l'intervention d'un responsable de la Régie des bâtiments, ils repartiront sans avoir effectué les relevés.



Il y a eu des actes de vandalisme chez différents partenaires du consortium Cafasso en charge de la construction de la prison.



Une bombe incendiaire a été posée devant le domicile de l'architecte.

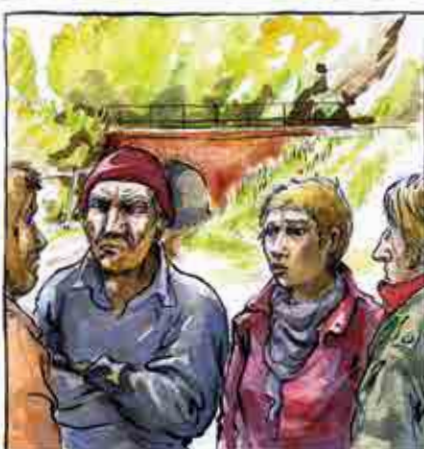
Dans son article, RTL nous assimile aux anars qui ont fait ça.



Ça décrédibilise totalement notre action !

Nous sommes des pacifistes !

On n'a rien à voir avec ce groupe anarchiste.



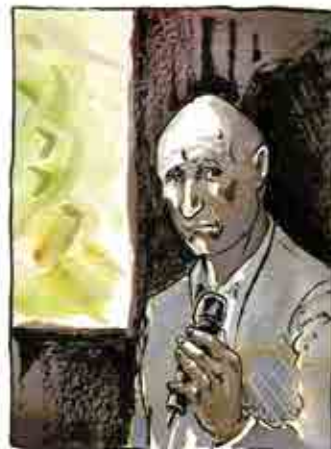
Il y a aussi des articles qui font la différence, Raf...

ENCORE HEUREUX !

Le 20 mai, la commission de concertation pour l'octroi du permis de bâtir se réunit au Casino de Bruxelles.



L'ambiance est électrique. Le public se plaint de l'obscurité de la salle. Les maîtres d'œuvre veulent rester dans l'ombre. La façade des domiciles de la responsable du cahier des charges et du ministre-président de la Région bruxelloise ont été tagués deux jours auparavant.



Anne Gruwelz, juge d'instruction.



Les prévenus, présumés innocents, demain, seront trop loin du palais de justice, trop loin pour le juge, les avocats et les services sociaux pour être écoutés... Le prisonnier dans sa cellule équipée des meilleurs systèmes informatiques. On ne le voit plus, on ne le touche plus, on ne le sent plus...



On s'étonnera alors de voir sortir de Haren de parfaits psychopathes, qui n'auront pas plus d'empathie pour nous que nous n'en avons eu pour eux.

Un détenu en préventive doit régulièrement être vu et entendu en vue du procès. Le projet de Haren comprend une salle d'audience pour limiter les frais de transport.

Stephane Boonen, bâtonnier de l'Ordre français des avocats de Bruxelles.



Les personnes détenues ne peuvent être traitées comme des citoyens de moindre importance qui auraient perdu le droit d'être jugés dans un lieu qui symbolise la justice et l'impartialité plutôt que la culpabilité et la punition.

La prison n'est pas un lieu de justice.

La démocratie est en danger.

Le choix d'une politique carcérale expansionniste est dicté par une volonté de résorber la surpopulation carcérale. Pourtant, la politique d'augmentation de la capacité des prisons poursuivie depuis 2007, loin de résorber la surpopulation carcérale, l'a au contraire amplifiée.

Benedikte Zitouni, sociologue.



Je voudrais porter à l'attention de cette assemblée les nombreuses critiques dont les prisons à très grande capacité ont fait l'objet, et ce, dès leur création.

L'échec des prisons de grande taille est notoire. L'anonymat induit par la masse et par la gestion du nombre augmente la déshumanisation du détenu et le sentiment de solitude, dénature encore davantage les rapports sociaux. Outre la question de la pénibilité de la peine infligée et du taux de suicide particulièrement élevé dans ces établissements, le détenu perd des notions essentielles à sa réinsertion dans la société.





Le contribuable, ultime garant financier, paiera même si les cellules sont vides. Investir dans un partenariat pour la construction et la gestion d'infrastructures publiques comporte très peu de risques et est particulièrement rentable pour le privé.



Les riverains répondent par une critique de l'étude d'incidence qui semble hors des réalités de leur lieu de vie.



Dehors, alors que les discussions battent leur plein, une quinzaine de personnes en colère pénètrent dans les locaux de la Régie des bâtiments et y détruisent la maquette de la prison de Haren.



La commission de concertation dure près de six heures. Malgré les innombrables attaques, la présentation et la défense du projet de Haren par ses promoteurs reste minimale.

La seule réponse aux critiques est celle de l'architecte.



L'ancienne responsable du cahier des charges me donne rendez-vous à deux pas de la prison de Saint-Gilles.



Avant toute chose, je voudrais te montrer ça.

Elle a travaillé douze ans à la prison de Forest, dont elle a notamment assumé la direction.



Je ne veux plus que mon nom soit associé à la prison de Haren.

Appelons-la Isabelle.



Les Flamands gèrent la prison de Saint-Gilles et les francophones celle de Forest. Les points de vue sont différents et les incompréhensions, nombreuses.

À l'époque de l'élaboration du master plan, une réforme de l'État redistribuait les compétences entre les Communautés linguistiques et les Régions.

Une des solutions a été de construire une seule prison avec un chef de projet pour chaque langue, flamand et francophone.



Depuis le début, on dit au ministre qu'une prison de mille deux cents places, c'est trop gros.

Mais le ministre-président de la Région bruxelloise, Charles Picqué, était aussi le bourgmestre de la commune de Saint-Gilles. La pression politique pour récupérer les terrains des prisons existantes, qui valent des milliards, a été très importante.



Le ministre de la Justice avait décidé que ce serait un partenariat public-privé, notamment parce que la Régie ne peut plus financer de tels projets, mais aussi parce que ce type de partenariat permet de respecter les critères européens de dette publique.

La Régie des bâtiments n'a pas non plus la compétence managériale, à mon avis, pour un projet d'une telle ampleur.



Ce modèle de partenariat coûte très cher. Tout l'argent sera investi dans ces nouvelles infrastructures, plutôt que dans ce qui appartient encore à l'État.



Les vieilles prisons ne ressemblent plus à rien. En un siècle, on les a laissées tomber en ruine...

Par contre, le privé répare, paie des indemnités si quelque chose est cassé, la nourriture est bonne... Lorsque les prisons semi-privées appartiendront à l'État dans vingt-cinq ans, elles devraient arriver en excellent état.



Les gens avec lesquels j'ai traité sont là uniquement pour gagner de l'argent, pas pour le bien-être du détenu. Ce sont des commerciaux.

Le privé ne se charge pas de la gestion du détenu, juste de l'entretien du bâtiment et de la logistique.

Le reste, c'est encore l'État.

Les fonctions régaliennes n'ont pas été abandonnées et ne doivent pas l'être.



Le cahier des charges de Haren est le premier travail sur les besoins dans le milieu carcéral en Belgique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

J'en suis quand même assez fière.

On a travaillé deux ans à décrire les besoins et on a confié aux architectes le développement d'une architecture adaptée.



Terrain de Haren

Je l'ai fait parce que j'ai été la directrice d'un mouroir, où les gens sont entassés avec un seau de pisse.

Et ça c'est pas possible !

On est parti d'une conception de l'autonomie du détenu, la vie en groupe de maximum trente personnes. Des pages et des pages de réflexions sur ce qu'on veut pour les hommes, pour les femmes, les hommes en fin de peine, etc.

En Belgique, il y a quatre prisons ouvertes, où les détenus vivent en semi-liberté. Ils cultivent, font des paniers bio. Mais il n'y a rien pour les femmes.

Palais de Justice

Prisons actuelles



Il y aura une prison ouverte pour les femmes à Haren, un magasin tenu par des détenues, pour qu'il y ait un lien entre l'extérieur et la prison, avec tous les produits des fermes-prisons. Il y aura un atelier pour que le personnel ou les habitants puissent apporter leur repassage.

Mais je n'ai jamais pu le défendre, ce projet ! Personne à la Régie des bâtiments n'a ouvert la bouche en français. Les habitants ne comprenaient rien. J'étais la seule à parler avec eux au milieu d'un jeu assez compliqué. Ils se sont rendu compte qu'ils étaient abandonnés au profit de Charles Picqué, des investisseurs, de plein de gens, qu'ils étaient trompés par la ville de Bruxelles. Et là, ils se sont mis en colère. L'absence de dialogue a créé une opposition maximale.



Et il y a des raisons d'être opposé à tout ça ! Ça reste de l'enfermement.

Mais ce sont des petites structures, ce sont des cuisines personnelles pour les détenus, une salle de sport, des salles de classe partout.

J'ai demandé à des psychiatres de me décrire leur asile psychiatrique idéal. Il y a des appartements privés pour que les détenus puissent recevoir leur famille sans être surveillés. Il y a toute une conception philosophique architecturale. Il n'y a pas eu de plan de communication à ce sujet.

Les politiciens, que ce soit la justice ou la Régie des bâtiments, n'ont pas compris la philosophie du projet, ils n'ont pas pris connaissance du cahier des charges. C'était : "On avance et on force."





Haren est le seul terrain de 18 ha que nous a proposé la Régie des bâtiments.

Le patron de la Régie des bâtiments a été condamné il y a quelques mois pour malversation financière, non ?



Oui. C'est lui qui a choisi le terrain.

Il roulait en Bugatti et se fichait du reste.

J'ai incarcéré à Forest dix personnes de la Régie des bâtiments. Notamment pour faux et usages de faux.

Ohohoh !

Ils nous envoyaient des entrepreneurs amis qui rebouchaient quatre trous pour 2 millions.



Pourquoi ne pas raser la prison de Forest et tout reconstruire ?

C'est trop cher, je pense.

De toute façon, ils voulaient réunir les deux prisons.



Ce n'est pas moi qui ai décidé.

Je l'ai dit, écrit : un truc plus petit, moins bling bling, avec les mêmes salles de cours, le même environnement ouvert pour les femmes, la même pensée.



L'intérêt premier dans ce projet et, c'est pour ça que j'ai vraiment de la peine, ce n'est pas le détenu ni l'habitant.

C'est le financier.



Entre le nord et le sud, flamands-francophones, il y a des idées différentes sur l'immigration, sur le sécuritaire, sur plein de choses, mais on essaie de composer. Ça fait partie de mon travail depuis des années.

Ces mots tagués sur ma façade "technocrate collabo" m'ont vraiment blessée.

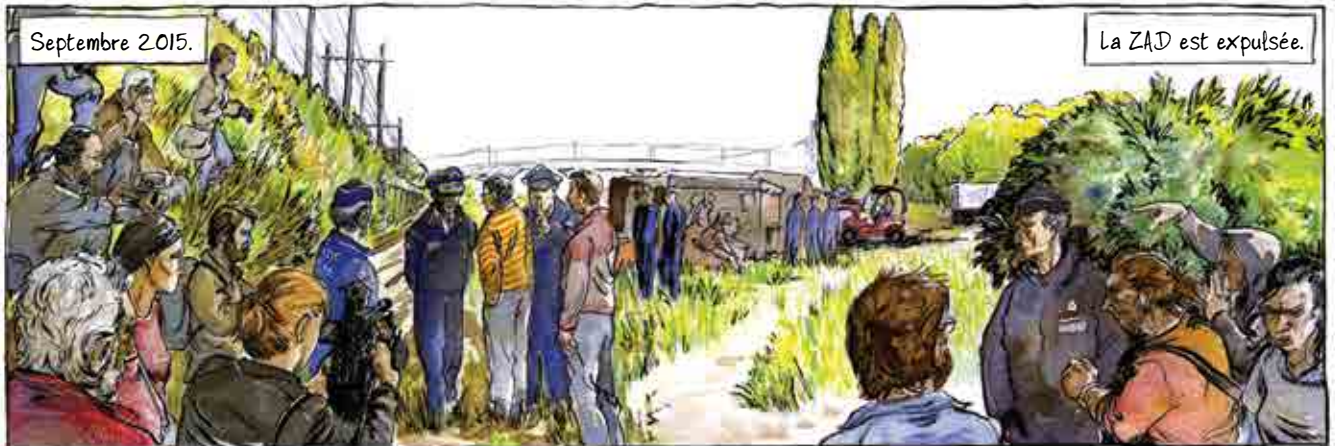
Je fais ce travail pour changer les choses de l'intérieur.

L'administration pénitentiaire est en réflexion. Pour diversifier, on a essayé de quantifier. Sur les onze mille détenus, je pense qu'il y en a peut-être cinq cents qui doivent vraiment être enfermés, parce qu'ils pourraient tuer père et mère pour de l'argent. Mais les autres, ils n'ont pas besoin de cette sécurité maximale.

Si j'ai démissionné, c'est pour mes enfants. J'ai été surveillée auparavant à cause de détenus du grand banditisme et maintenant c'est à cause de gens de l'extrême gauche qui ont tagué ma maison...



Au bout d'un moment, il faut que je puisse dormir en paix.



Septembre 2015.

La ZAD est expulsée.



Mais... Et le recours contre l'arrêté d'expulsion déposé ce matin au tribunal ?

Comme tu vois.

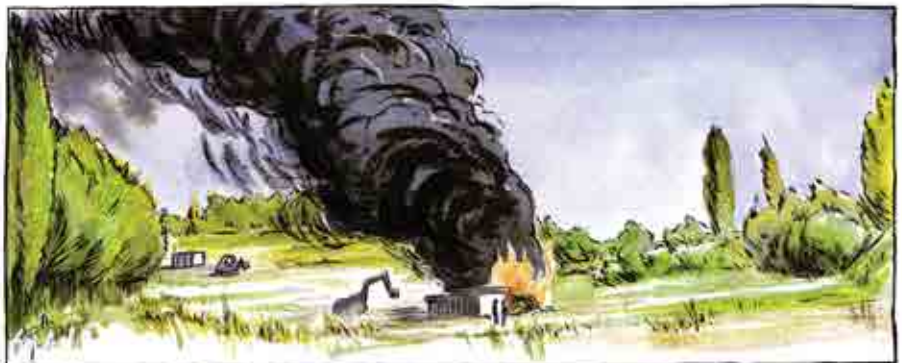


Trois jours plus tard, le procureur établira que l'expulsion n'était pas fondée légalement.

La longue bataille juridique entre les opposants et les promoteurs est engagée. Un recours conduit au refus du permis d'environnement, l'avis de la commission de concertation est défavorable et la ville refuse de modifier le tracé du sentier du Keelbeek qui traverse le site.



Une indemnité de 20 millions d'euros est prévue en cas de retard trop important ou d'abandon du projet. Cependant, aucune décision ne met fondamentalement en question le projet de Haren et quelques modifications urbanistiques suffisent aux maîtres d'œuvre pour introduire de nouvelles demandes de permis.



Malgré l'illégalité de l'expulsion, alors que les zadistes s'installent sur un terrain voisin avec l'accord du propriétaire, les 19 ha du Keelbeek sont entièrement clôturés et surveillés en permanence par des vigiles pour permettre les études préparatoires au chantier.



Au printemps, les agents pénitentiaires francophones entament une grève exceptionnellement longue. Ils demandent davantage de moyens et de personnel. En l'absence d'un service minimum, les conséquences directes pour les détenus sont désastreuses.

Parallèlement, la magistrature interrompt le travail aux palais de justice de Bruxelles et de Nivelles. Ils estiment le bon fonctionnement de la justice en danger. Le personnel manque à tous les niveaux, les bâtiments sont délabrés, le matériel informatique, quand il existe, est totalement obsolète, le traitement des dossiers affiche parfois un retard de cinq ans, le jury d'assises est remis en question et de nouvelles procédures mettent en péril la séparation des pouvoirs. Le budget alloué à la justice belge est l'un des plus bas d'Europe et le ministre va encore le baisser de 10 %.

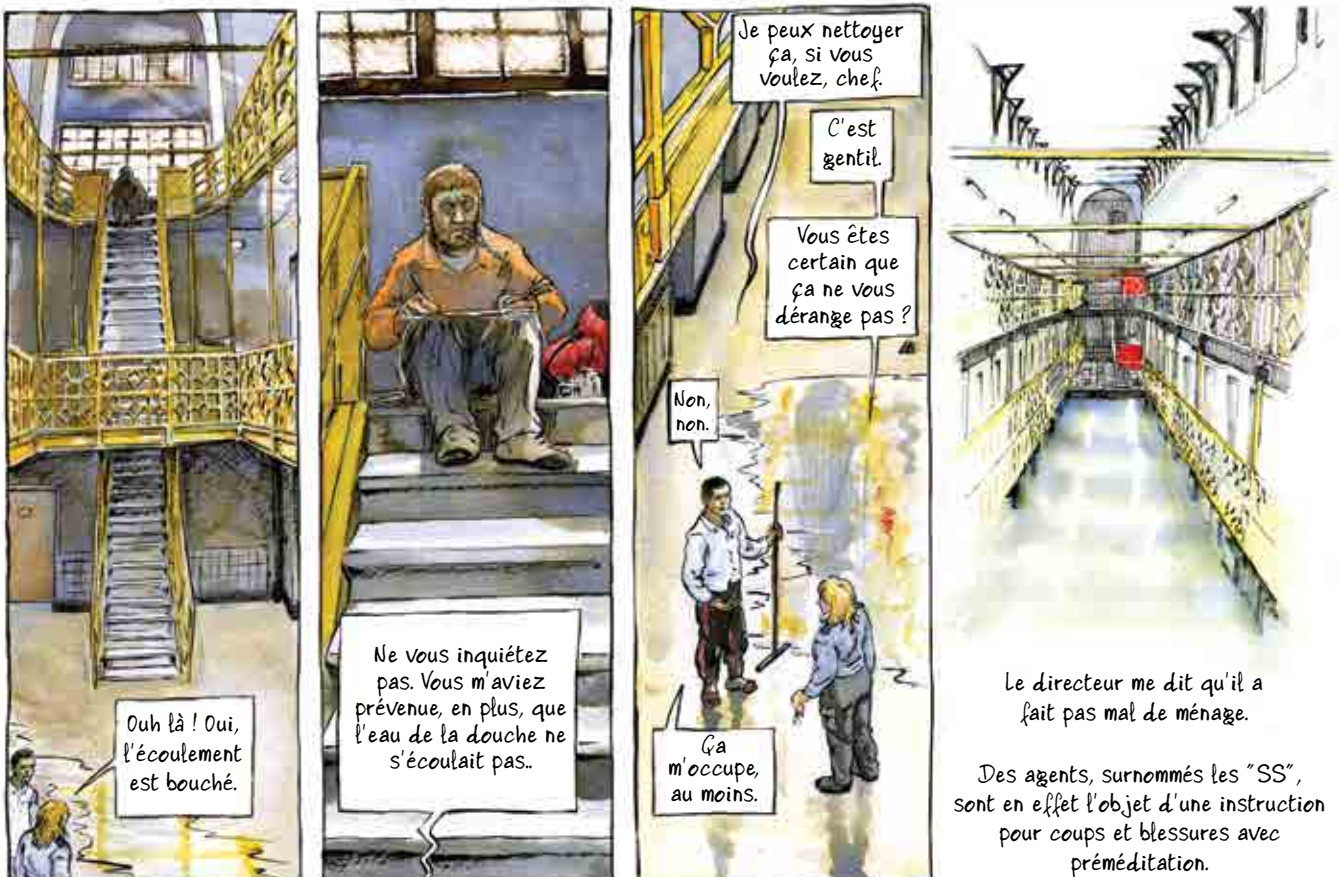


Sur le Keelbeek, les tentes et les cabanes font leur retour.

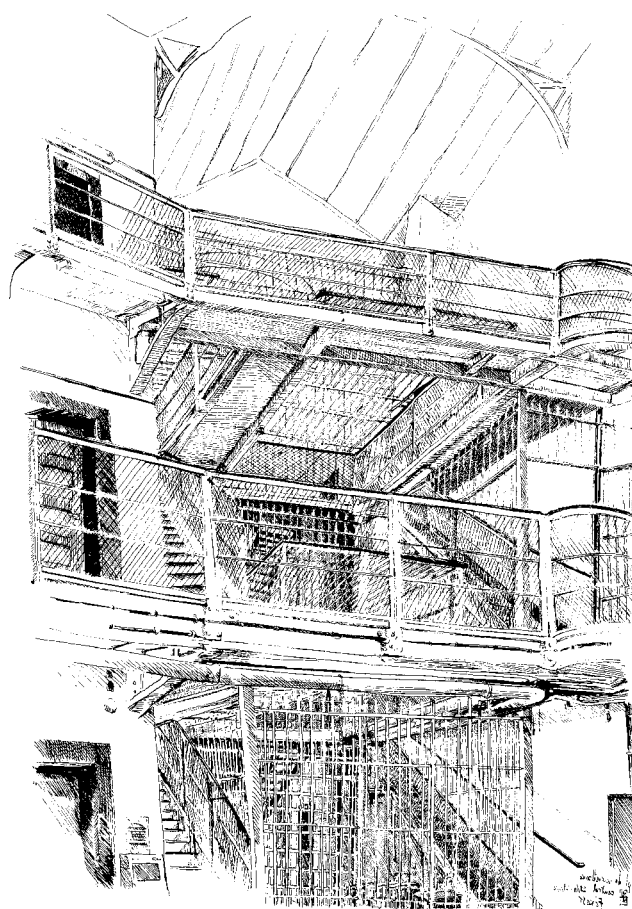




Durant la semaine que je passe dans l'espace cellulaire de forest, je suis d'abord surpris par la politesse des échanges.



Sur ces quelques jours, à plusieurs reprises, les agents sont en sous-effectif. Plusieurs d'entre eux quittent l'établissement à la fin novembre. De nouvelles recrues doivent arriver, mais pas autant qu'espéré.





On est bien placés pour savoir qu'il n'y a que les pauvres qu'on enferme.

Il n'y a que ça ici.



On a eu un entrepreneur millionnaire, ici.

Au bout de vingt jours, il a dit que s'il en restait un de plus, il balançait tout.



Il est sorti, hein !

Tous ceux de la Régie des bâtiments qui sont passés par ici ont été libérés.



Et pourtant, des travaux inutiles, on en a vus, hein !

Des kilomètres de câbles pour des interphones qui n'ont jamais fonctionné, des conteneurs de matériel inutile, la cour repavée sans que personne ait rien demandé...

Bonjour messieurs.

Bonjour.



La porte blindée de l'accès aux visiteurs ne fermait plus.

On la bloquait la nuit avec un banc !

La porte de la prison ?!

Ça a duré des mois.



Il a fallu que le ministre visite la prison pour que ce soit réparé !



Haren est repoussé à 2025.

Les agents viennent de toute la Belgique.

Ça va doubler le temps de trajet pour beaucoup !



Les flamands voulaient la préventive pour ne pas fermer.

Des millions de travaux ont été faits à Saint Gilles pour une nouvelle aile médicale et ils ont laissé pourrir forest.



Mais ils déchantent ! Ils se rendent compte du boulot que ça représente, la préventive.

Comme chaque année, avec l'hiver qui arrive, les nouveaux prévenus sont de plus en plus nombreux.



Il y a quelques années, la formation de base des agents pénitentiaires était passée à un an, alternant la théorie et les stages pratiques en prison. Aujourd'hui, cette formation a été ramenée à trois mois.



En janvier 2017, j'accompagne Hervé Louveaux de la commission de surveillance dans la prison des femmes de Berkendael.



Les études sociologiques l'ont démontré.

La surpopulation est étroitement liée aux périodes d'insécurité économique.



L'incarcération a augmenté tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, malgré le développement de la psychologie.



La plupart des magistrats ne connaissent pas la réalité des prisons. Ils ne se rendent pas compte de l'absence de formation ou d'atelier, des conditions d'incarcération déplorables.



Voyons voir.



Deux billets dénonçant le comportement d'un agent.



Visite!

Il faut vérifier s'il ne s'agit pas d'une cabale.



Bonjour madame.

Bonjour!



!

?



Je l'ai vu!

Il est juste là!

On va pousser la porte.

Ça ira?



On est nombreuses à se plaindre de lui.

La manière dont il nous dit d'écartier les jambes lors des fouilles...

On n'est pas des putes quand même!



L'autre jour, il a jeté son repas, comme ça... à cette dame.

Ce n'est pas parce qu'elle est marocaine qu'il peut lui parler comme il le fait...



Vous pouvez me mettre tout ça par écrit?

Vous n'avez pas de difficulté à écrire?

Non, non. Ça ira.

Alors que je la dessine, cette dame nous parle de la plaque de métal qu'elle a dans le visage, suite aux coups que lui a portés son homme, issu du grand banditisme. Elle évoque un massacre dans sa maison, le sang partout, la police n'avait jamais vu ça, ce qu'elle a vu, malgré le torchon sur la tête, qui a glissé, elle a nettoyé pendant des jours, elle a cru devenir folle, ça réapparaissait...



Les suivis psychologiques et médicaux en prison sont nettement insuffisants. Le manque de moyens, de locaux et de personnel est chronique.



Pourtant, le privé investit dans la construction et la logistique de prisons pour en retirer des bénéfices financiers importants. Selon une évaluation de la Cour des comptes de France, le partenariat avec le privé rend la prison deux à trois fois plus chère.





Le permis de bâtir du centre pénitentiaire de Haren a été délivré le 24 décembre 2016, le permis d'environnement en mars 2017.

